

ROYAUME DE BELGIQUE

Office de la Propriété
intellectuelle

AVIS IMPORTANT

**INSCRIPTION AU REGISTRE DES MANDATAIRES AGREES
EN MATIERE DE BREVETS D'INVENTION**

Dans le Moniteur belge du 1er mars 2024 (page 28899), a été publié l'arrêté ministériel du 15 février 2024 fixant au 27 juin 2024 la date du début de l'épreuve visée à l'article XI.66, § 2, alinéa 1^{er}, 3^o, du Code de droit économique et la date du début de l'épreuve d'aptitude visée à l'article 16 de l'arrêté royal du 30 septembre 2020 relatif à la représentation en matière de brevets.

Les personnes souhaitant être inscrites au registre des mandataires agréés en matière de brevets d'invention sont informées que le délai dans lequel elles peuvent introduire leur demande débute le 1er mars 2024 et expire le 2 mai 2024.

La demande d'inscription au registre doit être introduite par lettre recommandée à la poste, et au moyen du formulaire délivré spécialement à cet effet par l'Office de la Propriété intellectuelle. Ce formulaire peut être téléchargé sur le site Internet du SPF Economie à l'adresse suivante :

<https://economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle/institutions-et-acteurs/commission-dagrement-des/agrement-des-mandataires-en>

Vous pouvez envoyer une copie de cette demande d'inscription, ainsi que la preuve de l'envoi recommandé également par voie électronique aux adresses suivantes : Guillaume.Brasseur@economie.fgov.be et CAM-CEG@economie.fgov.be.

La demande d'inscription au registre des mandataires agréés vaut également demande de participation à l'épreuve ou à l'épreuve d'aptitude débutant le 27 juin 2024.

Personne de contact: Guillaume BRASSEUR

Direction générale de la Réglementation économique – Office de la Propriété intellectuelle

Chaque jour ouvrable de 9 à 16 heures. En cas d'impossibilité pendant ces heures, le mardi et le vendredi, sur rendez-vous, jusqu'à 20 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'Office de la Propriété intellectuelle, Monsieur Guillaume Brasseur, (CAM-CEG@economie.fgov.be, 02/277.81.05)

Le Directeur général,

J. DEBRULLE